

**Zeitschrift:** Anthos : Zeitschrift für Landschaftsarchitektur = Une revue pour le paysage  
**Band:** 41 (2002)  
**Heft:** 3: Tourismus : Landschaft verkaufen? = "Tourisme : paysage à vendre?"  
**Rubrik:** Das Detail

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Pavillon Vaudois

## Expo.02 Yverdon-les-Bains

60 carrés de verdure sont fixés entre les troncs de sapin de la structure du pavillon.



Le Pavillon Vaudois à proximité de l'Arteplage d'Yverdon propose de présenter et de faire connaître aux visiteurs de l'Expo.02 les atouts du canton de Vaud. L'idée de l'architecte Urs Bona est de matérialiser par le pavillon le paysage vaudois. Un plan incliné représente le coteau de vignes alors que les différents stands sont contenus dans un cylindre de verdure stylisant la montagne.

Les partenaires, réunis au sein de l'association «L'Espace Vaudois, Un Art de Vivre» travail sur le projet depuis près de deux ans. L'aboutissement du Pavillon Vaudois est le résultat d'un véritable parcours du combattant, notamment en ce qui concerne le financement qui s'élève à trois millions de francs, montant comprenant également l'animation et le démontage.

Au départ, la façade du cylindre devait être recouverte de plantes grimpantes. Malgré la vivacité de certaines espèces, aucune n'est capable de monter à seize mètres en l'espace de six mois. C'est pourquoi l'équipe responsable de la mise sur pied du pavillon, rejoint par l'architecte-paysagiste Fabrice Aubert, a décidé de mettre en place des éléments de parois double faces végétalisés. Les 60 carrés de verdure sont fixés entre les troncs de sapin de la structure du pavillon. Ils ne forment pas une enceinte compacte, mais sont placés de manière aléatoire, plus fermés vers le bas et s'allégeant au sommet de la paroi.

En partant de la représentation de la montagne par le cylindre central, l'idée de la prairie fleurie évolutive s'est rapidement imposée. Au printemps une herbe rase, vert tendre, qui rapidement pousse et se garni de fleurs puis en fin d'été jauni et sèche. Le concept mis en place, le développement du support et de la végétation se sont menés de front. Le plaquage d'une prairie fleurie sauvage précultivée a vite été écartée. Une telle surface n'est pas disponible sur le marché et la végétation des plantes sauvages n'est pas aussi maîtrisée que pour des variétés horticoles. L'option retenue est le plaquage de gazon précultivé sur les deux faces du support, puis la plantation de fleurs et de plantes grimpantes annuels dans les tons jaune et blanc sur la face extérieure. La plantation, fait selon un plan précis, est la même partout. Les plantes réagissent différemment selon leur exposition à la lumière. Elles pourront être exubérantes sur une face et périr sur l'autre, donnant ainsi du relief à la plantation. La couverture de base sera assurée dans tous les cas par le gazon.

Les panneaux d'une dimension de 3 mètres sur 3 et d'une épaisseur de 24 centimètres sont formés de cadres métalliques rigides sur lesquelles sont soudés les faces en grillage. Ils sont garnis d'un substrat à base de fibres de coco. D'un poids de deux tonnes chacun une fois garnis, ils assurent également la stabilité du cylindre du pavillon. Un arrosage automatique complexe assure l'apport d'eau et d'engrais.

Le problème de l'entretien de la surface de gazon a bien évidemment été posé, en effet la surface verticale ne permet pas de tondre facilement. L'entretien est réduit au minimum car le projet joue sur le libre développement de la végétation, les espèces végétales ont été choisies pour éviter les risques d'invasion pendant la durée de l'exposition. L'évolution de la végétation est le propre de l'aménagement paysager. Cet aménagement, de surcroît vertical et sur une structure artificielle, pousse l'idée de l'évolution assez loin et représente à cette occasion un prototype dont les enseignements seront certainement très riches.

Fabrice Aubert

- Maître de l'ouvrage: Association Espace Vaudois – Un Art de Vivre
- Idee originale: Service de l'agriculture de l'Etat de Vaud, Lausanne  
ADNV, Yverdon-les-Bains  
Bona Architecture et Design, Yverdon-les-Bains
- Chef de Projet: Roger Bänninger, Villars-Tiercelin
- Architecte-paysagiste: Fabrice Aubert, Cully
- Ingénieurs civils: SD Ingénierie, Lausanne
- Entreprise de construction: Nüssli Group SA, Hüttwilen
- Paysagiste: Jardins naturels SA, Chavornay

- Emplacement: Yverdon-les-Bains
- Surface: 2000 m<sup>2</sup>
- Montant de l'ouvrage y compris animation et démontage: CHF 3 millions

